

Nombre de conseillers en exercice :	<u>15</u>
Nombre de conseillers présents :	<u>13</u>
Nombre de conseillers votants :	<u>15</u>
Pouvoir :	<u>2</u>

Date de la convocation :	<u>21/04/2026</u>
Date d'affichage :	

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 285 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six, **le vingt-huit avril**, à **dix-neuf heures**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain CROIZER, Maire.

Etaient présents :

Alain CROIZER, Françoise SCELLES, Robert SIMON, Emmanuelle LETEISSIER, Colette DELAROCQUE, Gérard LEVERDIER, Fabrice DESPREZ, Jean-Pierre BOURDON, Nathalie FLAMBARD, Mickaël GREARD, Philippe BOREL, Karine LEGENDRE et Hélène VIGOT-TETART formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Francis LANGLOIS (représenté par Françoise SCELLES), Christelle GODEFROY (représentée par Mickaël GREARD),

Secrétaire de séance : Robert SIMON

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Information du syndicat Manche Numérique : Le lotissement du Parc est désormais éligible au raccordement à la fibre.
- L'inscription à la mémoire de Félix MESLIN a été réalisée sur le monument aux mort.
- Invitation le 4 juin prochain pour une remise de la médaille du Sénat par Sébastien FAGNEN, à un vétéran américain.
- Courrier adressé à monsieur le préfet concernant l'urbanisme.
- Commission de Contrôle des Listes Electorales : Conformément au courrier de Monsieur le Préfet en date du 31 mars 2026, Monsieur le Maire souhaite constituer la commission comme suit :

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES		
	Titulaire	Suppléant
Représentant CM	DELAROCQUE Colette	LEVERDIER Gérard
Délégué du Tribunal	LERICHE Pascal	PHILIPPE Alexandre
Délégué de l'Administration	LANGLOIS Marie-Thérèse	LAISNÉ Florian

Les délégués communaux ont été désignés lors de l'installation du conseil. Les noms des délégués de l'administration ont été adressés en Préfecture et un courrier proposant les noms des délégués du Tribunal, a été envoyé au Procureur de la République.

- Compte rendu du conseil d'école par Françoise SCELLES : présentation des sorties réalisées par les classes, des stages de réussite organisés pendant les vacances deux fois par an, des exercices sécurité et incendie, des comptes de la coopérative scolaire. Effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 115 enfants. Certains conseillers font part de leurs Inquiétudes pour le maintien de nos classes pour les années à venir.
- Compte rendu des commissions Travaux par Robert SIMON :
 - o Projet cabinet kiné : rencontre avec entreprises pour les devis de rénovation
 - o Logement Rue du Marquisat : présentation des propositions réalisées par l'architecte, la commission s'est prononcée sur le projet N° 2 de l'APS. L'assemblée valide.

DECISIONS DU MAIRE délivrées en vertu de la délibération N° DCM_2026_019 du 20 mars 2026 portant délégations du conseil au maire.

URBANISME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des diverses demandes d'urbanisme en cours d'instruction.

N°	Demandeur	Adresse	Objet	Situation/Avis
CERTIFICAT D'URBANISME				
2500040	HAETTEL Véronique	200 rue des Carrières (C 290)	Rénovation d'un bâtiment pour création d'un béguinage	Accord du 27/03/2026
2600001	BRISSET Yann	Chemin des Dours (C 747)	Division de parcelle pour construire 1 maison	Refus du 04/03/2026
2600002	DIENIS Huguette	Rue des Carrières	Division de parcelle pour construire 3 maisons	Refus du 02/04/2026
2600003	BRISSET Yann	Chemin des Dours (C 747)	Division de parcelle pour construire 1 maison	Refus du 04/03/2026
2600009	DUBOST François	Rue des Carrières	Division de parcelle pour construire 1 maison	En cours d'instruction
2600010	ADH50	262 rue du Parc	Simple information	
2600011	LAMY Yohan	366 route de Valognes	Réhabilitation de l'ancienne écurie	En cours d'instruction
2600012	BESNARD Christian	480 route d'Azir	Simple information	
2600013	Cts LAMACHE	210 impasse de Tapotin	Simple information	
DECLARATION PREALABLE				
2500009	LEBOYER Philippe	2 chemin du Village Barrier	Centrale solaire photovoltaïque	En cours d'instruction
2500010	COUEGNAT Renaud	141 rue du Presbytère	Réfection toiture	Rejet du 26/02/2026
2500013	BLONDEL Cédric	1073 Rue des Carrières	Panneaux photovoltaïques	Rejet du 23/04/2026
2500014	TRAVERT Sandrine	1844 route de Valognes	Pose d'une Fenêtre de toit	Accord du 10/04/2026
2600001	VAUGEOIS Audrey – PHILIPPE Paul	61 chemin du Petit Château	Modification des menuiseries extérieures	En cours d'instruction
2600002	SCI MGLS	1972 route de Valognes	Mise à disposition de 6 emplacements	En cours d'instruction
2600003	FRANCOIS Quentin	7 impasse de la Boucharde	Pergola	En cours d'instruction
2600004	PHILIPPE Alexandre	89 chemin de la Cointerie	Piscine	En cours d'instruction
2600005	SIMON Christophe	871 route de Valognes	Clôture	En cours d'instruction
2600006	SCHNEIDER Frédéric	329 rue de l'Eglise	Modification de toiture	En cours d'instruction
2600007	LEBOYER Philippe	2 chemin du Village Barrier	Ajout Centrale solaire photovoltaïque	En cours d'instruction
2600008	COUEGNAT Renaud	141 rue du Presbytère	Réfection toiture	En cours d'instruction
2600009	LEQUERTIER Kenny	1170 route de Saint Joseph	Création porte et modification fenêtres	En cours d'instruction
PERMIS DE CONSTRUIRE				
2500010	LEQUERTIER Kenny	1970 route de Saint Joseph	Aménagement d'une dépendance	En cours d'instruction
2500014	ADAM Dylan	128 route de Fenard	Construction d'un garage et d'un carport	Accord du 19/03/2026
2500015	SAS MGM	1134 route de Valognes (le Moulin de la Haulle)	Modification de façades, démolition buvette extérieure.	En cours d'instruction

			et du bâtiment stockage, création d'une véranda...	
2600001	DUBUISSON Nicolas	276 rue du Parc	Construction d'une maison d'habitation	En cours d'instruction
2600002	SCI TRE (Ph Leconte)	Rue des Carrières	Construction de 2 maisons d'habitation	Accord du 25/03/2026
2600003	GESTIN David	29 impasse du Clos du Puits	Construction d'un garage	En cours d'instruction
2600004	DUBOST François	540 route de Saint Joseph	Construction d'un bâtiment de stockage	En cours d'instruction
2600005	FRANCOISE Valérie	73 route du Hameau Gallis	Construction d'un garage	Refus du 09/04/2026
2600006	CABART Elian – LE GUAY Maëva	261 rue du Parc	Construction d'un garage accolé	En cours d'instruction
2600007	Bigot Alexandra – HERVIEU Xavier	175 route de la Fontaine au Cœur	Rénovation d'un garage	En cours d'instruction
PERMIS D'AMENAGER				
20Q0004 M04	ADH 50	Lotissement du Parc	Modification des surfaces des Lots N° 10 et 11 (2è tranche)	En cours d'instruction
AUTORISATION DE TRAVAUX (ERP)				

2026-025 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 MARS 2026

Le compte rendu de la séance du 20 mars 2026 est approuvé par l'assemblée.

VOTANTS	15	POUR	15	CONTRE		ABSTENTIONS	
---------	----	------	----	--------	--	-------------	--

2026-026 REGLEMENT INTERIEUR DE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'article L. 2121- du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les communes de 1000 habitants et plus, doivent adopter leur règlement intérieur. Chacun est invité à rapporter ses remarques sur les différents articles du règlement qui en fait, sont issus pour la plupart du CGCT.

Monsieur le Maire propose donc aux membres de l'assemblée d'adopter le projet de règlement communiqué avec la convocation.

Après avoir entendu l'exposé du Maire
Après délibération, le conseil municipal

- ADOPTE le règlement intérieur du conseil municipal annexé à la présente délibération

VOTANTS	15	POUR	15	CONTRE		ABSTENTIONS	
---------	----	------	----	--------	--	-------------	--

2026-027 DESIGNATION DES DELEGUES AU COS NORMAND

La loi du 19 février 2007 a instauré le caractère obligatoire pour les collectivités territoriales de mettre en place l'action sociale pour leurs agents. La commune a alors décidé d'adhérer au Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS50) dénommé désormais COS NORMAND afin de faire bénéficier les agents de la collectivité des avantages équivalents à un Comité d'Entreprise dans le privé.

Cet organisme est géré par des représentants des élus et des agents des communes adhérentes.

Monsieur le Maire propose donc de désigner deux représentants (1 titulaire et 1 suppléant) auprès du COS NORMAND.

- Françoise SCelles au poste de titulaire.

- Alain CROIZER au poste de suppléant, étaient les délégués du précédent mandat.

Après avoir entendu l'exposé du Maire
Après délibération, le conseil municipal

- DESIGNE Françoise SCelles comme déléguée titulaire et Alain CROIZER suppléant

VOTANTS	15	POUR	15	CONTRE		ABSTENTIONS	
---------	----	------	----	--------	--	-------------	--

2026-028 : RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de renouveler la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts et pour donner suite au courrier reçu du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Manche en date du 30 mars 2026.
Cette commission est constituée

- Du maire ou d'un adjoint délégué
- De 6 commissaires titulaires et 6 suppléants (notre commune comptant moins de 2 000 habitants)

La durée du mandat de cette commission est la même que celle du conseil municipal et elle doit être installée dans un délai de 2 mois à compter de la date de l'installation du conseil municipal.

Il revient au conseil municipal de proposer une liste de 12 noms en nombre double soit 24 personnes.

Monsieur le Maire rappelle la précédente liste et présente donc à l'assemblée la liste des 24 noms qu'il propose d'adresser au Directeur Départemental des Finances Publiques qui désignera les noms définitifs.

Après avoir entendu l'exposé du Maire
Après délibération, le conseil municipal

- **ACCEPTE** les noms présentés en vue de la composition de la Commission Communale des Impôts Directs

VOTANTS	15	POUR	15	CONTRE		ABSTENTIONS	
---------	----	------	----	--------	--	-------------	--

2026-029 FINANCES : Mandatement à l'article 6232 Fêtes et Cérémonies

Vu l'article D 1617-19 du code général des collectivités territoriales,

Il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire,

Il est proposé de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 6232 « fêtes et cérémonies » :

- d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies telles que, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, les repas des aînés ;
- les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles ;
- le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats ;
- les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakémonos) ;
- les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations ;
- les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus et employés accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales.

Après avoir entendu l'exposé du Maire
Après délibération, le conseil municipal

- **DECIDE** de considérer l'affectation des dépenses reprises ci-dessus au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits repris au budget communal.

VOTANTS	15	POUR	15	CONTRE		ABSTENTIONS	
---------	----	------	----	--------	--	-------------	--

2026-030 Subventions 2026

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la Commission « Associations et Cérémonies » s'est réunie le 13 avril 2026 et propose de verser les subventions aux associations récapitulées dans le tableau ci-dessous.

ORGANISMES	Proposition 2026
Amicale Laïque	500,00 €
Cœur et Cancer	100,00 €
Association Femmes (Cherbourg)	100,00 €
Club de l'Amitié	280,00 €
Hop Hop Hop clowns hospitaliers	100,00 €
La P'tite Reine du Bocage	300,00 €
Yvetot-Bocage en Folie	300,00 €
TOTAL	1 680,00 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire
Après délibération, le conseil municipal

- **DONNE SON ACCORD** au versement des subventions pour 2026, telles que récapitulées dans le tableau ci-dessus

VOTANTS	15	POUR	15	CONTRE		ABSTENTIONS	
---------	----	------	----	--------	--	-------------	--

2026-031 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de budget élaboré en réunion de la Commission Finances en date du 10 avril 2026, en présence de Mr Fauvin, Conseiller aux Décideurs Locaux

Après avoir entendu l'exposé du Maire,
Vu l'avis de la Commission Finances,
Vu le projet de budget primitif 2026,

Après délibération, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 arrêté comme suit :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau des opérations pour la section d'investissement,

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 994 255,36 €	1 994 255,36 €
Investissement	1 828 310,16 €	1 828 310,16 €

VOTANTS	15	POUR	15	CONTRE		ABSTENTIONS	
---------	----	------	----	--------	--	-------------	--

2026-032 VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE 2026

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition.

Le produit attendu pour 2026 est de 281 808 € - 58 809 € (l'état rembourse sa dette) 222 999 €.

Une projection est proposée avec une augmentation des taux de 2 % :

Taxe	Bases prévisionnelles	Taux constants	Produit	Taux + 2%	Produit
Foncier bâti	718300	34,81 %	250 040 €	35,51 %	255 068 €
Foncier non bâti	107600	25,96 %	27 933 €	26,48 %	28 492 €
Taxe d'Habitation	42100	9,11 %	3 835 €	9,29 %	3 911 €
Total			281 808 €		287 471 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire
Après délibération, le conseil municipal :

- **DECIDE** le maintien des taux de fiscalité directe 2026

VOTANTS	15	POUR	15	CONTRE		ABSTENTIONS	
---------	-----------	------	-----------	--------	--	-------------	--

Monsieur le Maire fait remarquer que le produit des taxes après une augmentation de 2 % ne représente que 5 600 € supplémentaires. Une future augmentation sera incontournable mais devra faire l'objet d'une information préalable et d'une justification auprès de la population. Il fait également remarquer que l'Etat ponctionne la somme de 58 809 € sur le produit pour rembourser sa dette.

2026-033 Motion relative à la compétence « distribution publique d'électricité et de gaz »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2224-31 et L5711-4 ;

VU le courrier de monsieur le Premier Ministre aux présidentes et présidents des conseils départementaux en date du 24 novembre 2025 dans lequel il affirme vouloir confier aux départements le rôle de « chef de file des réseaux de proximité (eau, numérique, distribution de gaz et d'électricité) et renforcer leurs capacités d'intervention dans les secteurs du numérique, de l'eau et de l'électricité et de gaz, « *dans le respect des autres strates de collectivités, bloc communal et régions* ».

VU le projet de loi de clarification des compétences et de proximité de l'action locale, susceptible de comporter des dispositions visant à renforcer l'implication du département dans l'organisation des réseaux de proximité, notamment ceux de distribution d'électricité et de gaz ;

VU la motion approuvée le 11 décembre 2025 par les membres de la FNCCR réaffirmant la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial : le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité ;

CONSIDERANT qu'hormis les deux départements habilités à exercer à titre dérogatoire la compétence d'Autorité Organisatrice de Distribution publique d'Electricité (AODE) sur leur territoire (Loiret et Sarthe), seules les AODE communales, intercommunales et syndicales sont signataires des contrats de concession avec Enedis et GRDF ;

CONSIDERANT que si la compétence d'AODE est transférée aux départements, ce transfert risque d'entraîner une réduction des investissements sur la partie rurale de ces réseaux, ou bien une forte augmentation de la facture des consommateurs via le TURPE afin de maintenir un niveau d'investissement suffisant, à la hauteur des besoins eux-mêmes en très nette progression au vu des enjeux existants ;

CONSIDERANT **que les syndicats départementaux d'énergies** jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre de la transition énergétique pour le compte de leurs membres, leur absence dans certains territoires se traduit généralement par un retard par rapport aux objectifs fixés dans ce domaine (rapport de chambre Régionale des Comptes) ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire
Après délibération, le conseil municipal :

- **DECIDE** d'approuver la motion proposée par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) annexée à la présente délibération, réaffirmant la nécessité de maintenir

l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec cette motion

VOTANTS	15	POUR	15	CONTRE		ABSTENTIONS	
---------	----	------	----	--------	--	-------------	--

La séance est levée à 21 h 05.

Alain CROIZER
Maire

Robert SIMON
Secrétaire de séance

Liste des délibérations de la séance

NUMERO	OBJET	DECISION
DCM_2026_025	Approbation du compte rendu de séance du 20 mars 2026	APPROUVÉ
DCM_2026_026	Approbation du règlement intérieur du conseil municipal	APPROUVÉ
DCM_2026_027	Désignation des délégués au COS NORMAND	APPROUVÉ
DCM_2026_028	Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs	APPROUVÉ
DCM_2026_029	Mandatement à l'article 6232 "Fêtes et cérémonies"	APPROUVÉ
DCM_2026_030	Attribution des subventions 2026	APPROUVÉ
DCM_2026_031	Approbation du Budget Primitif 2026	APPROUVÉ
DCM_2026_032	Vote des taux de fiscalité directe 2026	APPROUVÉ
DCM_2026_033	Motion relative à la compétence « distribution publique d'électricité et de gaz »	APPROUVÉ